

PROJET PÉDAGOGIQUE



ESPACE JEUNES

ESPACE DU BOSQUET, CÔTÉ DRÔME

RUE NANCY BERTRAND - 26400 CREST

TABLE DES MATIÈRES

Le territoire	3
Le public adolescent.....	3
Les besoins du public	4
1. Un Accueil Jeunes à Crest pour répondre aux besoins du public	5
A/ Pourquoi le choix d'un Accueil Jeunes à Crest ?	6
B/ Valeurs et intentions éducatives	6
2 Nos objectifs éducatifs.....	7
A/ D'être acteur de sa propre vie et de la vie de la cité, d'être autonome et responsable	8
B/ De s'informer, s'exprimer, communiquer, créer.....	9
C/ D'habiter l'espace de façon responsable, se sentir citoyen de la république et du monde.	10
D/ Construire collectivement des courts séjours, organiser des vacances.....	11
3 Stratégie de mise en œuvre du projet	12
A/ Communiquer.....	13
B/ Pour que les jeunes s'approprient le lieu	13
C/ Pour une continuité immédiate	14
D/ Configuration du lieu.....	14
4 Projet de fonctionnement.....	15
A/ Les modalités d'accès au lieu	16
B/ Les règles de vie.....	16
C/ Les horaires d'ouverture	16
D/ Les moyens humains	17
E/ Rôle et posture de l'animateur jeunes	17
F/ Travail en collaboration ou de coopération.....	18
a/ Avec les partenaires.....	18
b/ Avec les parents	18
G/ Évaluation.....	18

LE TERRITOIRE

Quelques Chiffres de la jeunesse en CCCPS :

- ✦ 2086 jeunes de 15 à 29 ans vivent sur le territoire.
- ✦ Près de 900 sont âgés de 14 à 17 ans.
- ✦ 500 résidents à Crest (plus grand bassin de population de la CCCPS) soit 56% de l'ensemble des jeunes.

Un diagnostic jeunesse réalisé par le Réseau Acteurs Jeunesse en 2021 fait ressortir les éléments suivants : <https://fr.calameo.com/books/00695027163cbb75d2240>.

Globalement les jeunes apprécient de vivre dans la vallée de la Drôme et valorisent leur territoire : un lieu calme et attrayant (notamment par son environnement naturel).

Quelques ingrédients manquants pour une jeunesse épanouie

Selon le diagnostic établi, les jeunes déplorent un manque :

- 1/ D'activités sur le territoire ;
- 2/ De lieux de loisirs pour les jeunes ;
- 3/ De commerces ;
- 4/ De transports ;
- 5/ De perspectives professionnelles.

Des problèmes :

- 1/ Insécurité, violences et harcèlement ;
- 2/ Décrochage scolaire ;
- 3/ Consommation de produits : alcool et drogues ;
- 4/ Une mauvaise connexion internet pour certains villages éloignés ;
- 5/ Angoisse, stress, mal être (sentiment renforcé par la période de pandémie) ;
- 6/ Une confiance en l'avenir qui s'émousse en grandissant ;
- 7/ Sentiment d'inégalité garçons/filles

LE PUBLIC ADOLESCENT

L'adolescence est une phase de maturation, un moment transitoire entre l'enfance et l'âge adulte.

C'est à la fois une période de mutation et de construction qui peut induire une certaine fragilité et qui nécessite donc un accompagnement.

Les enjeux de cette phase sont notamment l'acceptation de soi, l'affirmation d'une identité propre, la nécessité d'exister au présent pour pouvoir projeter un avenir. Il s'agit d'entrevoir des perspectives qui vont permettre doucement de quitter le cadre familial pour investir le cadre social.

LES BESOINS DU PUBLIC

L'adolescence : période mouvementée et besoins parfois contradictoires.

- 1/ Besoin d'autonomie, de liberté ;**
- 2/ Besoin d'un cadre, de repères ;**
- 3/ Besoin de stabilité, de régularité ;**
- 4/ Besoin d'affirmation de soi ;**
- 5/ Besoin d'identification ;**
- 6/ Besoin d'exister, d'entreprendre, que les actions soient valorisées ;**
- 7/ Besoin de réaliser des projets, d'être guidé et accompagné dans leur réalisation ;**
- 8/ Besoin de lien, d'écoute, d'un cadre bienveillant ;**
- 9/ Besoin d'une dynamique de groupe : source de motivation ;**
- 10/ Besoin d'être informé, de débattre, de faire valoir ses idées, de développer son esprit critique**



1. UN ACCUEIL JEUNES À CREST POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DU PUBLIC

Pour rappel : le Code de l'action sociale et des familles définit ce qu'est un « Accueil Jeunes » :

« C'est un accueil sans hébergement, qui accueille de sept à quarante mineurs, âgés de quatorze ans ou plus, en dehors d'une famille, pendant au moins quatorze jours consécutifs ou non au cours d'une même année et répondant à un besoin social particulier explicité dans le projet éducatif mentionné à l'article R. 227-23. (Article R227-1.) »

Le terme « Accueil Jeunes » possède donc une définition juridique propre.

A/ Pourquoi le choix d'un Accueil Jeunes à Crest ?

Crest est la commune de la CCCPS la plus peuplée. Elle représente 56% de la population jeune du territoire. L'Accueil Jeunes offre une réponse en termes de lieu de loisirs pour un public non captif : qui à la liberté de venir ou pas, de passer juste quelques minutes, dire « bonjour » comme de rester un après-midi entier. Le constat est fait que, passé 14 ans, les jeunes fréquentent de moins en moins l'ALSH dont les propositions ne semblent plus correspondre à leurs attentes.

L'Accueil Jeunes, tel que nous l'imaginons, se veut un repère pour les jeunes de l'ensemble de la communauté de commune. Un lieu de rencontre, de partage, d'échanges, un lieu de loisirs mais aussi un incubateur, une rampe de lancement, pour les projets des jeunes. Un lieu d'information et d'éducation à la citoyenneté, une tentative de réponse aux différentes problématiques de la jeunesse (prévention, santé, orientation scolaire et professionnelle...)

Il doit offrir à notre public les moyens de s'exprimer et d'exister dans la vie de la CCCPS.

Il offre une réponse au besoin de s'inscrire dans un groupe, de fréquenter un lieu tiers et d'identifier d'autres adultes référents que les parents.

Il est à noter qu'il existe déjà deux lieux de ce type à Aouste et à Saillans et d'autres structures engagées au service de la jeunesse (MJC Centre Social Nini Chaize, CCAS Crest 'Actif, la sauvegarde 26 et ses éducateurs de prévention spécialisés, le 8 Fablab, les associations sportives et culturelles, les différentes cités scolaires et collèges) et **qu'il est indispensable de créer des interactions entre ces différentes entités pour mener un projet global d'accompagnement et d'émancipation des jeunes sur notre territoire.**

B/ Valeurs et intentions éducatives

Nous considérons les jeunes comme une force en puissance et comme les adultes de demain.

Il s'agit donc de leur faire la place belle afin qu'ils puissent s'épanouir et ainsi servir au mieux un projet de société dans lequel ils se retrouvent.

Nous pensons chaque être unique avec un potentiel à développer et à partager. C'est la multiplicité de ces être différents (histoire de vie, expériences, savoirs, compétences) qui fait la richesse de l'humanité. Il nous appartient de faire vivre ces différences et d'affirmer comme des valeurs fortes et essentielles : **la tolérance, le partage, la solidarité, la coopération, la liberté de penser et de s'exprimer.**

L'accueil jeunes se veut un lieu de mixité sociale où chacun peut exister individuellement et profiter de l'énergie collective du groupe.



2 NOS OBJECTIFS ÉDUCATIFS

Notre démarche éducative vise à accompagner les jeunes dans la projection de leur vie future.

« Être acteur du présent pour mieux construire l'avenir ». Il s'agit de leur donner les moyens d'expériences riches collectives et individuelles qui les valorisent, les font grandir et les amènent vers toujours plus d'autonomie.

Offrir les moyens aux jeunes :

A/ D'être acteur de sa propre vie et de la vie de la cité, d'être autonome et responsable

Proposer, agir, être en capacité d'influer sur la vie de son territoire et de mener des projets individuels et collectifs avec le soutien d'un adulte référent. C'est mettre le jeune au centre, lui donner du pouvoir, le valoriser. C'est lui dire qu'il a la capacité d'agir légitimement s'il est responsable et à l'écoute.

- Être capable d'exprimer une idée
- Être capable d'argumenter
- Être capable de fédérer
- Être capable d'élaborer un projet
- Être capable de faire des choix
- Gagner en autonomie
- Être capable d'engagement, d'actions

ACTIONS :

1. Pour répondre à ces objectifs, il est nécessaire que les jeunes gagnent en confiance. Notre lieu se propose d'être un laboratoire d'expériences. Oser faire, prendre des risques mesurés et s'autoriser le droit à l'erreur
2. Pour affuter nos pensées, nous organiserons des soirées projection et débat (En se rapprochant d'Unicité Valence : Les Volontaires Cinéma et Citoyenneté organisent et animent des séances ciné-débat dans des établissements scolaires (lycées, CFA, collèges...) et des lieux d'éducation populaire pour encourager le dialogue citoyen et partager des instants de cinéma et d'ouverture sur le monde...
3. Nous proposerons des petits exercices théâtraux pour travailler la diction ou l'éloquence et prendre confiance face à un public. Nous pourrions mettre en scène par exemple des simulations de job dating
4. L'animateur référent pourra être déclencheur de projets par ses suggestions et sa connaissance du territoire mais il sera avant tout un guide, un accompagnant des projets des jeunes
5. Le référent adulte aura à cœur de proposer aux jeunes des actions bénévoles enrichissantes et valorisantes en s'appuyant sur le réseau du territoire. (La gare à coulisse, l'Elabo, Aoustock, l'usine vivante, mais aussi les restos du cœur, l'Or des bennes...)
6. Il fera en sorte d'associer les jeunes à des événements majeurs du territoire de la CCCPS.

7. Nous mettrons en place des outils pour recueillir les projets et envies de notre public. (Boîte à idée)
8. Par des chantiers solidaires ou de petites actions (vente de crêpes, de gâteaux, tombolas) nous tenterons de donner au jeunes les moyens de financer en partie leurs projets
9. Les jeunes pourront proposer et animer eux-mêmes des activités (pourquoi pas en direction des jeunes de l'ALSH voisin)
10. Il est souvent plus simple de réaliser des projets à plusieurs (émulation de groupe). En réunissant les jeunes, nous espérons raviver leurs élans
11. Une fois par mois, proposer de partager un repas collectif. Création du menu, budget, courses réalisation du repas. (Compétences transférables dans leur vie quotidienne).
12. Nous proposerons des actions qui encouragent l'autonomie et permettent aux jeunes de se projeter

B/ De s'informer, s'exprimer, communiquer, créer

C'est ainsi que chacun a les moyens de se réaliser, de se trouver soi-même et de rencontrer l'autre. La communication, la création, l'expression sont les outils au service de la paix et du bien-être. Il faut comprendre l'importance du « DIRE », que cela soit pour exister, pour soutenir, pour dénoncer

- Être capable de donner une forme à ses pensées, ses idées
- Être capable de laisser une trace
- Être capable d'aller vers l'autre et/ou l'ailleurs
- Être capable de prendre du recul, d'analyser
- Accroître son bien être
- Être capable de délivrer un message
- Être capable d'écouter (il n'y a pas de communication sans écoute)
- Développer son esprit critique

ACTIONS :

1. Nous proposerons aux jeunes de prendre la parole en utilisant différents supports. Une radio locale jeune est en projet. Pourquoi pas une chaîne YouTube ou une tribune vivante sur le marché (un stand pour délivrer la parole des jeunes)
2. Création graphique, spectacle vivant, happening, théâtre ou danse de rue ...seront des formes d'expression à visiter
3. Nous proposerons aux jeunes des sorties culturelles, cinéma théâtre ou autres événements. (Temps forts de l'APSOAR 07).

4. Mettre à disposition une presse écrite variée
5. Proposer un éventail de jeux de société ou brise-glace. Notamment des jeux de coopérations (The Mind, Just One...)
6. Mettre les jeunes en relation. S.L.I.J, Mission locale ...
7. Organiser des temps de réflexion et de discussion sur les sujets qui les préoccupent
8. Animer des ateliers d'éducation aux médias auprès des jeunes
9. Pour accroître le bien-être et laisser son corps s'exprimer, nous offrirons aux jeunes, l'opportunité d'activités de pleine nature. Les possibilités sont multiples sur le territoire. C'est aussi l'occasion de gagner en confiance et de développer entraide et solidarité (canyoning, kayak, randonnées sur plusieurs jours avec bivouac)

C/ D'habiter l'espace de façon responsable, se sentir citoyen de la république et du monde.

C'est se sentir simplement l'élément d'un tout que constituent la nature et l'ensemble des hommes. C'est donc être respectueux de soi-même, de chaque être et de l'environnement qui l'accueille. C'est admettre que nous sommes de passage. C'est considérer que celui qui suit, devra avoir, comme nous, la capacité de répondre à ses besoins

- Comprendre que les hommes sont libres et égaux
- Comprendre que les ressources de la planète sont épuisables
- Adopter les bons comportements en accord avec les idées précitées
- Bien vivre ensemble : c'est respecter soi et chacun
- Veiller à ne pas gaspiller, aborder les notions de recyclage, de renouvelable
- Respecter le matériel mis à disposition et les structures collectives

ACTIONS :

1. Nous mettrons en place des thés philo sur ces thèmes
2. Nous encouragerons les actions éco volontaires (nettoyage de rivière ou autres)
3. Nous pourrions participer aux opérations récup de l'association l'Elabo et pourquoi pas aider bénévolement en cuisine
4. Pour aménager notre local, nous ferons l'effort de construire en utilisant le plus possible des matériaux de récupération en nous rapprochant par exemple de la recyclerie à Crest
5. Coopérer c'est réussir ensemble. Nous proposerons des ateliers de réflexion sur ces notions et élaborerons un mode de gestion coopératif de notre lieu d'accueil

6. Nous pourrions créer des expositions ou petites productions pour informer ou alarmer, faire part des préoccupations des jeunes
7. Nous favoriserons les transports en commun et encouragerons le covoiturage en associant à notre projet les parents des jeunes
8. La Bio Vallée et son ancrage dans le développement de l'agriculture biologique notamment offre des possibilités de rencontres enrichissantes pour les jeunes. Nous tenterons de créer du lien avec, par exemple les petits producteurs locaux, pour découvrir des métiers, en savoir plus sur la nature et pourquoi pas apporter notre aide. (Chantiers coopératifs, découverte du réseau WWOOF).

D/ Construire collectivement des courts séjours, organiser des vacances.

Pour permettre aux jeunes de vivre des expériences nouvelles sur leur temps de vacances nous aurons à cœur de mettre en place avec eux des séjours courts, des séjours de vacances et autres projets hors les murs. Bien entendu nous appliquerons la réglementation en vigueur et procéderons aux déclarations nécessaires.

Ce type de projet préparation collective, organisation, budgétisation et l'aventure qu'il permet de vivre constitue une réponse de choix à bon nombre de nos objectifs pédagogiques.



3 STRATÉGIE DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET

A/ Communiquer

La première étape va être de communiquer auprès des jeunes et de faire qu'ils soient partie prenante du projet. L'intention étant de créer un lieu de mixité sociale où vont se développer les notions essentielles du vivre ensemble, il va être nécessaire de transmettre l'information au plus grand nombre.

Puisque les jeunes sont mineurs, il est fondamental d'obtenir la confiance des parents qui vont nous les confier. Il faudra pouvoir les rassurer et associer les familles au projet, tout en gardant suffisamment de distance pour que notre lieu reste bien celui des jeunes.

NOS PISTES DE COMMUNICATION :

1. Se rapprocher des CPE et des assistants d'éducation des différentes cités scolaires.
2. Entrer en contact au lycée avec les différents élus. Conseil de vie lycéenne, maison des lycéens, délégués d'internat...
3. Communiquer avec les représentants des fédérations de parents d'élèves
4. Aller à la rencontre des jeunes sur leurs lieux de prédilection. Skate Park, parvis de la médiathèque associations culturelles et sportives
5. Créer rapidement un compte Instagram et une page Facebook pour communiquer via les réseaux sociaux.
6. Bien entendu se rapprocher de tous les acteurs identifiés œuvrant au service de la jeunesse pour qu'ils relaient l'information

B/ Pour que les jeunes s'approprient le lieu

La première étape du projet sera l'aménagement et la décoration de notre lieu d'accueil. Nous allons associer les jeunes au projet.

« Donne ton avis, élabore des plans pour un lieu qui te ressemble ».

Il va falloir réunir les jeunes motivés dans une commission qui aura pour but de définir le projet d'aménagement. Il faudra bien sûr tenir compte d'un budget et des avis de chacun et évaluer la faisabilité. Viendra ensuite le temps du bricolage, récupération réalisation mais aussi des quelques investissements nécessaires.

Une fois les aménagements principaux terminés, nous pourrons définir avec les jeunes la meilleure façon d'inaugurer cet espace qui leur est dédié.

C/ Pour une continuité immédiate

A l'ouverture du lieu, l'animateur référent aura suffisamment anticipé pour proposer aux jeunes un programme attractif et varié pour les semaines à venir et notamment les vacances de printemps.

Il aura rencontré des jeunes en amont et mis en place les outils nécessaires pour recueillir leurs envies et besoins. Ainsi, il pourra proposer un programme et un mode de fonctionnement de l'accueil qui correspond aux attentes.

D/ Configuration du lieu

Il s'agit d'un espace d'environ 60m² réparti en deux salles dont l'une était prévue initialement comme un petit studio d'enregistrement.

Le local se situe à proximité d'un parc pour enfants, il est contigu au bâtiment de la crèche intercommunale « Le Petit Bosquet » et voisin au bureau du Relais Petite Enfance « La Passerelle des Pillous ».

Proche du CCAS Crest 'Actif et du cinéma l'Eden, il est à deux pas de la rivière Drôme et de la piscine intercommunale. Non loin de la cité scolaire St Louis, il est cependant un peu plus éloigné de la cité scolaire Armorin mais demeure relativement proche du centre-ville de Crest.

Il y a également un espace extérieur clos tout en longueur d'environ 30m².



4 PROJET DE FONCTIONNEMENT

A/ Les modalités d'accès au lieu

Le lieu sera ouvert aux jeunes de 14 à 17 ans. Ils pourront entrer et sortir à leur guise, fréquenter le lieu de manière régulière ou ponctuelle pour une longue ou une courte de durée.

S'ils veulent profiter de l'accueil, ils devront à leur première visite nous donner leurs coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone et mail) et signer le règlement intérieur qu'ils ramèneront chez eux afin d'être donné aux parents. Nous nous assurerons que les parents en ont pris connaissance lors de nos prochaines rencontres.

Une participation symbolique sous forme d'adhésion, sera demandé aux jeunes pour profiter de l'accueil :

- De 2 euros pour la première année de fonctionnement puisqu'elle commence aux vacances d'Avril 2022
- Elle sera de 5 euros pour une année scolaire

Les jeunes souhaitant participer à des animations organisées par l'accueil, devront faire un dossier comprenant :

- Fiche sanitaire de liaison.
- Copie des vaccins.
- Autorisation parentale pour les sorties, activités, natation...
- Copie de carte d'identité et sortie de territoire.
- Attestation de responsabilité civile.

Le règlement intérieur sera affiché et à disposition des parents lors du règlement du coût de l'activité ou consultable sur le site www.cccps.fr

B/ Les règles de vie

Nous définirons avec les jeunes un ensemble de règles pour bien vivre en harmonie dans notre local. Elles seront affichées et chaque utilisateur devra s'y conformer. Les règles ne sont pas immuables et certaines pourront évoluer dans le temps sur proposition des jeunes ou du référent.

Certaines règles non négociables inhérentes à la loi française ou à la réglementation des accueils de mineurs seront immédiatement mises en place.

La consommation d'alcool, de stupéfiants, ou de cigarettes sera interdite dans l'enceinte de notre accueil à l'extérieur comme à l'intérieur.

C/ Les horaires d'ouverture

Il est nécessaire de marquer une régularité dans l'ouverture de l'accueil jeunes afin de leur donner des repères. Les horaires devront être adaptés à la pratique et devront pouvoir évoluer en fonction des besoins des jeunes, des périodes (scolaires/vacances), des différentes saisons.

Ci-dessous les horaires proposés dans un premier temps – hors vacances scolaires :

- **Mardi : 16h30-18h30**
- **Mercredi : 14h00-18h00**
- **Jeudi : 16h30-18h30**
- **Vendredi : 17h00-19h00**
- **Samedi : 11h30-17h30**

Une fois par mois repas collectif : le vendredi de 16h30 à 21h30. Fermeture le dernier samedi du mois

Horaires proposés pendant les vacances scolaires :

- **Mardi : 14h30-18h30**
- **Mercredi : 14h30-18h00**
- **Jeudi : 14h30-18h30**
- **Vendredi : 14h30-20h00**
- **Samedi : 14h30-20h00**

D/ Les moyens humains

Un référent de l'accueil est embauché sur un poste à plein temps par la CCCPS en la personne de **M. Pascal SPAETER**.

Ce dernier justifie d'une expérience professionnelle importante en lien avec la jeunesse, il est titulaire du BAFA, BAFD et d'un DUT carrières sociales option « animation socioculturelle ».

En fonction des projets des jeunes et du budget alloué, il saura s'entourer occasionnellement d'autres professionnels pour répondre à des demandes spécifiques. Il travaillera en collaboration avec les autres acteurs du secteur jeunesse.

E/ Rôle et posture de l'animateur jeunes

- 1** Il est présent à l'accueil jeunes aux horaires d'ouverture. Il définit des axes pédagogiques et met en place un programme d'activités, varié.
- 2** Il accueille les jeunes dans un climat agréable et convivial, il se montre à l'écoute, guide ou oriente les jeunes qui en ont besoin. Il alimente et donne du cadre à leurs projet
- 3** Il a la posture de l'adulte responsable et référent : une personne ressource et de confiance à la fois empathique et juste.
- 4** Il responsabilise les jeunes, leur fait confiance en établissant une forme de contrat moral avec eux. Cela peut également prendre la forme d'une charte construite avec les jeunes.
- 5** Il prévient, il informe (orientation scolaire et professionnelle, prévention santé, conduites à risque).

6 Il est source de lien avec les différents acteurs et trouve des solutions pour les jeunes notamment en les mettant en relation avec les personnes compétentes.

F/ Travail en collaboration ou de coopération

a/ Avec les partenaires

- Le projet d'animation jeunesse sur le territoire est un projet global avec de nombreux axes qui nécessite de travailler en bonne intelligence avec tous les acteurs.
- Coopérer, suppose de définir des objectifs communs, d'aller ensemble. Cela induit des rencontres régulières et une parfaite communication.
- Ce réseau d'échanges existe déjà sous la forme de réunions ou de comités de pilotage. Il apparaît comme une évidence de construire des passerelles entre les différents accueils jeunes et animateur jeunesse de la communauté de commune et d'œuvrer main dans la main (MJC Centre Social Nini Chaize, 8 Fablab, Crest 'Actif, Sauvegarde 26, etc..)
- L'animateur référent de l'accueil jeunes à Crest ne doit pas être un travailleur social isolé mais un nouvel acteur associé pour que rayonnent plus encore les intentions déjà existantes au service de la jeunesse.

b/ Avec les parents

- Si le lieu à vocation à accueillir les 14/17 ans, nous n'oublions pas que les parents sont les acteurs principaux de l'éducation de leurs enfants. Il est donc important de communiquer aussi avec eux, de se montrer disponible et à l'écoute, de les associer parfois à nos projets.

G/ Évaluation

Afin de toujours agir selon les objectifs éducatifs et pédagogiques du projet, l'animateur référent rédigera un bilan annuel ainsi que des bilans par projet jeunes ou action définie au préalable.

Il présentera le bilan quantitatif et qualitatif, les difficultés rencontrées, son analyse, les suites à donner, projets futurs, article de presse et photos.

L'évaluation permettra de vérifier le travail réalisé, sa cohérence générale et la pertinence des actions réalisées au regard du projet éducatif du pôle développement social de la CCCPS.

L'évaluation permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations liées aux problématiques rencontrées. Les critères d'évaluation mesurables seront déterminés en fonctions des objectifs opérationnels précis du projet.